L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 12 JUIN 1883. 56me Année

Dufour, Dossat & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 12 JUIN 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On n'abonne aussi, à la semaine, avec les partenaires.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

VENTES DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par Chas. H. Reed, au No 383 N. Rampart près St. Antoine, au fort lot de meubles.

Par Albert Paul, au No 17 rue Bienville, gages forfaite.

La question d'immigration et le "Capitolian Advocate" de Bâton Rouge.

Nous suivons, avec un grand intérêt, la campagne entamée, il y a quelques mois, par le *Capitolian Advocate*, de Bâton-Rouge, en faveur de l'immigration en Louisiane. Notre confrère est, en effet, admirablement placé pour étudier la question, l'envisager sous toutes ses faces, porter sur elle un jugement sain, sûr, solide, exempt des préjugés qui sont le fruit de l'ignorance, basé sur des faits constatés par une expérience de tous les jours.

Ne vit-il pas au milieu de terres fertiles qui se prêtent facilement à une multitude de cultures différentes ? Ne se trouve-t-il pas en rapports constants avec des agriculteurs intelligents, actifs, entreprenants, animés de l'esprit de progrès, ne reculant devant aucune réforme susceptible de relever le pays de la détresse où l'ont plongé la fatalité des circonstances et la maladresse des hommes ? Ces agriculteurs, ne les voit-il pas varier habilement leurs cultures, sans abandonner celles de la canne et du coton, semer le maïs, l'avoine, la pomme de terre, toutes les plantes fourragères, et, souvent même, s'adonner, avec succès, à l'élevage du bétail, chose malheureusement trop rare parmi nous.

Ces cultivateurs, ne sont-ce pas plutôt, comme le disait dernièrement, avec beaucoup de sens, un autre journal, très compétent en pareille matière—le *Sugar Bowl*, de la Nouvelle-Ibérie—moins des planteurs, comme on l'entend en Louisiane, que de véritables fermiers, à la façon de l'Ouest et de l'Europe ?

Le *Capitolian Advocate* est donc dans des conditions exceptionnellement favorables pour traiter la question, puisqu'il est au milieu de populations dont les méthodes de culture se rapprochent le plus de celles des pays auxquels il fait appel. Il est d'autant plus intéressé à la réussite de l'entreprise que c'est lui-même qui l'a mise en avant, qu'il est le véritable chef de la nouvelle croisade en faveur de l'immigration.

Il faut bien le dire, nous ne sommes plus au temps où l'on manifestait, publiquement, une sorte de dédain pour ce sujet ; en sont aujourd'hui le besoin d'en finir avec lui, il passionne bien des esprits dans nos campagnes, est étudié par toute notre Presse louisianaise.

Il n'y a pas deux semaines encore, la *Sentinelle de Thibodaux*, se prononçait ; tout en en reconnaissant l'importance, tout en avouant hautement la nécessité d'attirer dans nos campagnes des milliers de bras qui leur manquent, elle soulevait contre le projet plus d'une objection.

Il est très beau, disait-elle, d'appeler à nous l'immigration ; elle est d'une nécessité que personne ne songe à contester ; les avantages en sont si évidents, qu'il faudrait être véritablement ennemi de son pays pour s'y opposer ; mais encore est-il indispensable d'offrir aux immigrants des conditions qui puissent être acceptées. Si, une fois arrivés chez nous, ils étaient forcés de s'en aller plus vite qu'ils ne sont venus, on serait bien obligé d'en convenir, que le remède deviendrait pire que le mal. Or, il y a, dans la population louisianaise, un élément qui est, pour toute espèce d'émigration blanche, d'où qu'elle sorte, si exempte qu'elle soit de ce que l'on appelle, un préjugé, un repoussoir qu'il est inutile de nier, car il est évident, tout puissant. Aussi, tant qu'il restera dans l'Ouest et le Far West un coin de terre où il pourra s'établir, vous verrez l'Européen se détourner de la Louisiane et des Etats où cet élément domine par le nombre ; il les traversera peut-être, il ne s'y arrêtera, il ne s'y fixera jamais.

Le Capitolian Advocate le reconnaît, et c'est là, précisément, ce qui fait le sujet du dernier de ses articles sur la matière.

Loin de nous, dit-il, de vouloir renouveler des essais qui sont irrévocablement condamnés par l'expérience et ne peuvent aboutir qu'à de désastreux résultats ; aussi est-ce un tout autre but que nous poursuivons. Les nouvelles conditions économiques et les étonnantes facilités de transport dont nous jouissons actuellement, ont apporté de profondes modifications dans l'agriculture, et créé de nouvelles industries que nous devons développer chez nous ; nous n'y réussirons qu'en attirant dans nos campagnes la population blanche qui, seule, est capable de les exercer fructueusement et avec succès. Ces industries nouvelles établiraient forcément une division bien nette dans le travail, une séparation bien tranchée. A l'un, les gros et communs travaux des champs, qui exigent moins d'intelligence que de force ; à l'autre, les cultures plus raffinées des fruits, les soins plus minutieux du jardinage, l'élevage, surtout, du gros et du petit bétail, qui ouvre devant notre agriculture des horizons nouveaux qui enfantent autour d'elle une foule d'industries inconnues parmi nous ; l'élevage qui, entendu comme il l'est, dans certaines régions de l'Ouest, dans le New Jersey, exige tant d'art, tant d'habileté, portée tant de science, porte le fermier au niveau du plus habile manufacturier.

Voilà, certes, une nouvelle façon d'envisager la question d'immigration. Toutes les industries qu'enfante autour d'elle la ferme moderne, vraiment digne de ce nom, pourraient, tous les jours, plus d'importance. C'est même souvent à elles que bien des familles, un instant tombées, doivent aujourd'hui leur salut. Mais tout capitaine du *Capitolian Advocate* suppose une condition indispensable sur laquelle il insiste pas moins : l'indépendance qui, dans les campagnes surtout, n'est possible qu'avec la jouissance de la propriété. Tous les métiers, toutes les exploitations rurales qu'indique implicitement notre habile confrère de Bâton Rouge, supposent une activité libre, spontanée, sur un lopin de terre, si petit soit-il, dont on puisse disposer à sa façon.

C'est donc toujours, qu'on le veuille ou non, qu'on l'avoue hautement ou qu'on le sous-entende sérieusement, à cette éternelle question de la division des grandes propriétés, de l'établissement des petites fermes, qu'il faut en revenir. Sans cette réforme dans notre monde agricole, sans la possibilité, pour le paysan européen, riche ou pauvre, de se faire, dès le premier jour, le chez soi, qui est l'objet de tous ses rêves ; sans la certitude, tout au moins, de se l'assurer, à bref délai et dans des conditions favorables, l'entreprise est nécessairement frappée de stérilité ; elle ne peut aboutir qu'à des désastres.

Voilà ce qu'il faut que l'on sache bien ; voilà le système que doit développer, avant tout, le *Capitolian Advocate*. Il lui est d'autant plus aisé de le faire, qu'il s'adresse à une population qui, grâce à ses habitudes d'esprit, grâce aux méthodes de culture qu'elle suit, est, tout naturellement, disposée à mettre à exécution les idées que nous venons d'indiquer, et qu'elle partage, entièrement, croyons-nous, avec l'estimable journal, son organe le plus autorisé.

Nous avons reçu, hier, de Paris, à la date du 26 mai, et publierons, demain, une lettre du capitaine George Sénéchal, (état-major du 3e corps d'armée territoriale) ancien officier d'infanterie de marine, membre de la société des études maritimes et coloniales et du Conseil de défense des intérêts français d'outre-mer — une lettre au sujet d'un article qui a paru dans l'*Abeille* du 21 septembre 1881, sur les chemins de fer à navires, et qu'ont reproduit, nous dit l'auteur, plusieurs journaux d'Europe et d'Algérie.

En attendant que nous insérions la communication in *extenso*, nous en détachons le passage suivant :

"Nous applaudissons, de grand cœur, à la hardie tentative que favorise le gouvernement mexicain, et nous souhaitons bonne réussite aux travailleurs intelligents qui viennent de se mettre à l'œuvre, mais l'invention du chemin de fer à navires n'appartient pas au capitaine Eads ; cette idée est essentiellement française, et nous devons en revendiquer la paternité par simple question d'amour-propre national."

Mort du Dr William E. Kennedy.—Le docteur Kennedy qu'un long cortège d'amis accompagnait hier à sa dernière demeure, appartenait à une famille dont nous n'avons pas besoin d'écrire ici l'éloge. Nulle plus que celle-là n'est entourée de justes respects ; elle a donné à notre société bien des membres dont celle-ci s'honore. Cette considération a suivi le Dr William E. Kennedy pendant sa longue carrière de 74 ans. Médecin, il se distinguait par son talent ; homme, par son caractère.

Cœur excellent, plein d'impulsions nobles, généreuses, il oublia souvent ses longues souffrances physiques pour répondre à l'appel de malheureux ; jamais il n'hésita à donner aux pauvres l'aide de son savoir et de son expérience. Il avait fait aux Etats-Unis et en France des études brillantes, et il a marqué dans le corps médical si marquant de la Nouvelle-Orléans. Le docteur Kennedy était un type éminemment distingué, éminemment sympathique, comme le frère, le juge Kennedy, comme le fils, le Dr Kennedy, qu'il laisse après lui pour le regretter et garder son pieux souvenir, avec bien des amis que cette mort, prévue cependant, a profondément affligés.

Un nombreux cortège de parents et d'amis accompagnait, hier, à leur dernière demeure, les restes de M. SEXNEVILLE CUCULLU, qui fut un honnête homme dans toute l'acception du terme, un cœur d'élite, un héros louisianais sur les champs de bataille de la Confédération.

New Orleans City and Lake R. R. Co.

Conformément à une décision prise dans des meetings tenus le 15 et le 17 mai, le "New Orleans City Railroad Company" a conclu le marché par lequel il transfère au "New Orleans City and Lake R. R Co" toutes ses propriétés foncières, ses lignes de chemins de fer, son outillage, son matériel, ses droits de passage, toutes ses franchises et tous ses privilèges enfin.

La dite cession s'est achevée le 9 juin 1883, ainsi qu'il appert d'un acte passé pardevant Wm Hart, notaire, et de la charte même en vertu de laquelle la dite nouvelle compagnie existe et fonctionne.

La vente s'est effectuée au prix de $1,400,000 ; la compagnie qui achète prenant à sa charge toutes les obligations de celle qui vend.

Le New-Orleans City and Lake R. R. Co. a choisi comme directeurs les actionnaires dont voici les noms : MM. Albert Baldwin, H. Gally, David Jackson, R. M. O'Brien, Jos. A. Walker, B. W. Taylor, Charles E. Black, L. L. Lyons, Aug. Kenig, Laurent Lacassagne, R. Simnott et Geo. H. Braughn.

Cette première Direction, chargée de choisir un président parmi ses membres, restera en fonctions jusqu'au troisième lundi de décembre 1883, date à laquelle aura lieu l'élection annuelle de 12 Directeurs.

Le choix de ce bureau est des plus heureux ; ce sont tous là des noms d'hommes d'affaires, responsables, expérimentés, ayant fourni des preuves nombreuses de leurs capacités.

Les propriétés, les droits de passage, les franchises du "New Orleans City Rail-Road" en se transférant au "New-Orleans City and Lake R. R. Co.", ajoutent une importance immense à cette dernière compagnie et en font l'une des associations les plus considérables, les plus utiles qui soient à la Nouvelle-Orléans et au Sud.

Nous n'en avons aucun doute, les Directeurs qui ont charge de la conduire se montreront à la hauteur de leur tâche complexe ; ils sauront combiner l'intérêt public et celui des actionnaires ; intérêts solidaires d'ailleurs et qui ne sauraient se mieux servir qu'en se conseillant.

Nous le répétons, les Directeurs que s'est choisis la corporation nouvelle, sont des gages vivants de succès ; ils connaissent les besoins, les vœux de notre communauté, et ils sont tous hommes de mouvement, d'initiative, de progrès. Nous saluons donc de tous nos vœux cette compagnie considérable à tous égards.

Le gouverneur de Tennessee a chargé le professeur Ambroise P. Diets de la mission de représenter l'Etat à la Convention internationale de la "Protection de l'Enfance," laquelle a lieu, le 3 juillet prochain, à Paris.

Compagnie d'Assurances des Marchands.—Il n'est pas d'incertitude qui ne tombe devant l'éloquence des chiffres. La Compagnie d'assurances dont le nom précède livre au public, comme elle en a le droit, tous les mois, l'exposé exact de ses opérations durant l'intervalle écoulé de la 21 mai dernier ; et les chiffres qui y sont font mieux que nous ne le pourrions, l'éloge de son Conseil d'administration. Les recettes de la Compagnie s'élèvent à $1192,014 36, et, pour faire face à ses obligations relativement minimes, elle possède un actif de $625,321 49. Nous invitons à l'attention du public cet exposé dont on lira le détail plus loin.

LEWIS, IOWA.—Le Dr M. J. Davis dit "Brown's Iron Bitters" donnent la plus grande satisfaction à tous ceux qui en font usage.

De l'équipement Dr H. H. Hopson'

Memphis, Tenn.

"J'ai employé Celdon's Liquid Beef Tonic dans plusieurs cas de consomption et de débilité générale, et j'ai pu constater que c'était une admirable préparation nutritive, tonique et fortifiante. (N'en prenez pas d'autres des plus-papotons).

LOUISIANE.

L'Observateur de St-Martinville, du 9 juin :

Les récoltes sont plus belles que jamais dans notre paroisse. Jusqu'à présent, les "cut worms" n'ont pas fait leur apparition sur le coton, qui est magnifique. La récolte de maïs sera très forte aussi cette année, et quand à la canne, elle ne reste pas en arrière non plus. L'air consterné qu'avait causé à nos planteurs une menace d'inondation, a disparu, et tous maintenant sont dans la jubilation, sur les belles promesses de leurs récoltes.

L'état sanitaire de notre paroisse n'a jamais été aussi bon que cette année. Malgré les changements de temps fréquents que nous avons eu en ce moment, rarement il y a plus d'un décès tous les quinze jours ; ce qui nous fait croire que Dieu semble vouloir protéger tout spécialement notre paroisse.

Le Méridional d'Abbeville, (paroisse Vermilion), du 9 juin :

Le temps qui règne depuis une semaine, temps brumeux et humide, est celui qui convient à la récolte. La pluie que nous avons eue la semaine dernière a considérablement amélioré et activé la pousse du coton, de la canne, du maïs. Quoique nous soyions un peu en retard, la récolte est belle. Les cannes sont magnifiques, surtout le long des rives du bayou.—Les habitants sont radieux.

—Le chemin de fer viendra-t-il dans nos parages ? D'aucuns disent oui, d'autres affirment le contraire. Quant à nous, pas plus savants en la matière que le reste des mortels, nous dirons que si le chemin doit se faire, nous sommes très surpris de ne pas avoir encore vu d'ingénieurs parmi nous. Il n'y a pas encore, à ce que nous sachions, d'arrangements pris avec aucun des propriétaires de terres. Nous ne sommes pas encore à la veille d'avoir le cheval vapeur [épouvantail de certaines gens] parmi nous.

L'Etoile d'Ibérie, du 9 juin :

On nous rendra cette justice, que nous ne négligeons rien de ce qui peut être avantageux à notre section. Malheureusement il est un esprit encore entraîné qui arrête l'essor que notre paroisse pourrait prendre si une bonne foi, abandonnant les errements ou plutôt les idées du passé, on se mettait résolument à l'œuvre. En attendant, en que nous appelons de tous nos vœux, les paroisses voisines nous enlèvent ce qui en toute justice devrait être nôtre, témoin l'achat fait par M. J. A. Lebesque de 1,100 acres de terre près de Vermillionville, plus l'achat par M. Gédéle de la propriété de M. A. Vezey dans la même localité. Dans le premier cas, une intimité de plus de vingt ans, et des relations de famille on pu et dû influer la vente, mais dans le second cas il n'en est pas ainsi, et si maintenant nous ajoutons que les sobres tours disposant de capitaux amples sont des hommes d'énergie et de progrès, on comprendra tout ce que nous perdons en n'ayant pas su les acquérir. Cependant, nous accepterons en leur venue l'augure d'un mouvement d'immigration vers nos campagnes, de ceux qui sont les plus aptes à leur donner toute leur valeur, et félicitons nos voisins de la paroisse Lafayette de l'excellente et progressive accession à la bonne société qui si éminemment la distingue.

— Lundi dernier, à l'Ile Piquant, vers midi, Mme Tobias Haynes a été tuée par le tonnerre. Elle avait étendu du linge sur une corde, et le temps menaçant de la pluie, elle n'en fut pour le ramasser, le tonnerre éclata et la tua instantanément ; ses enfants étaient auprès, mais n'eurent aucun mal, sauf un que la commotion paralysa un instant. Mme Haynes était la fille de notre estimé concitoyen, M. Beauville Landry, et ce terrible accident a jeté un voile de deuil dans une des familles des plus nombreuses et des plus honorables de la Louisiane, ses ramifications commençant aux émigrants de l'Acadie et s'étendant dans toutes les paroisses louisianaises, où toujours elle a tenu son nom avec honneur.

Nos confrères de l'Illinois, du Missouri, du Minnesota, du Canada et de tout le Nord-Ouest sont priés de reproduire ce décès, car des représentants de cette honorable famille se trouvent en grand nombre parmi eux.

Le Journal d'Ibérie, du 9 juin :

Le temps a été favorable aux récoltes, cette semaine. La température se maintient au chaud depuis les dernières pluies ; aussi la canne pousse-t-elle par enchantement. Le coton, le maïs et le riz sont dans de très bonnes conditions. Tout porte à croire, maintenant, que la récolte sera des plus abondantes. Tant mieux.

—L'état sanitaire de la paroisse n'est pas très satisfaisant. Les cas de colérines qui se déclarent sont très sérieux, surtout sur les enfants.

—C'est qu'il se fait beau, notre village. De tous côtés on répare, de nouvelles barrières se montent, de nouvelles bâtisses s'érigent, et tout cela s'embellit avec de la peinture, et de la chaux. Nos citoyens se piquent d'honneur.

La Sentinelle de Thibodaux, du 9 juin :

Le bayou qui, dans le mois de mars, inspirait des craintes sérieuses à tous les habitants, est devenu un bienfait pour les planteurs riziers. La hauteur de son niveau permet d'inonder les rizières avec facilité, et, avec le secours de son eau, cette récolte, une des principales de la paroisse, promet de donner d'excellents résultats. Dans tous les champs que nous avons vus, la cérèale est pleine de vigueur et exempte de toutes les plantes parasites qui encombrent souvent les champs. Il faut espérer que la maturité se fera sans inconvénient et que les planteurs trouveront tous les bras nécessaires pour le coupage.

—Le comité chargé de faire boucher la crevasse l'ouvrier s'est mis à l'œuvre, et, dans peu de jours, le travail a été complété provisoirement, dans l'espoir de pouvoir le consolider le lendemain ; mais le lendemain matin, une partie de l'ouvrage déjà accompli ayant cédé à la pression, il a fallu faire un nouveau travail qui, cette fois-ci, maintiendra, il faut l'espérer, l'eau du bayou dans son lit.

—La récolte de pommes de terre a été assez abondante, mais le prix de ce tubercule est tellement bas, pour le moment, que les planteurs ne s'en démissionnent que lorsqu'ils ne peuvent pas faire autrement. On croit que dans quelques jours les prix deviendront meilleurs.

—Le cousart est la foire donnée, jeudi de la semaine dernière, au bénéfice de l'Hôpital de Charité de la Nouvelle-Orléans, a été très satisfaisant sous tous les rapports, malgré l'inclémence du temps. Le résultat pécuniaire, surtout, a déjoué tous les calculs. Le produit net s'est élevé à $400.

Le *Meschacébé* (paroisse St. Jean-Baptiste), du 9 juin :

Au moment où nous écrivons ces lignes, chacun sait que notre grande fête de charité sera inaugurée samedi prochain, à midi précis ; qu'elle continuera le lendemain, dimanche, immédiatement après la messe ; et que tous ceux qui y prendront part sont sûrs de contribuer aux fonds de la noble pensée qui a donné naissance à la foire dont les produits seront également divisés entre l'Eglise St-Pierre et l'Hôpital de Charité.

Donc, dans huit jours, une foule compacte se trouvera au délicieux parc de l'habitation Jaubert où les attraits ne manqueront pas ; où chacun sera servi par des mains adroites et toujours de quand il s'agit d'aider au succès des bonnes œuvres ; où un excellent restaurant débitera, à très bon marché, de succulents repas ; où l'exterminateur n'existera pas mais où chaque vendeuse rendra la monnaie ; où le pauvre, le riche, le blanc et la population de couleur seront convoqués ensemble ; où un orchestre habile fera résonner les airs d'une musique entraînante ; où la bonne amitié, la gaieté et l'entrain seront présents ; où des jeux, pour enfants et adultes, divertiront, grandement, tous ceux qui y prendront part ; où des manœuvres militaires seront exécutées, le dimanche, par les *Hancock Rifles*, commandés par notre général aimé le capitaine Laurent D. Martin ; où, chaque soir on se livrera aux plaisirs de la danse ; où sera publiquement décorée la demoiselle qui, en remportant le médaillé d'or, deviendra [illegible] de la fête de charité ; où seront entendus les violons de deux de nos concitoyens distingués que nous nommerons dans notre programme de samedi prochain, et où, enfin, seront représentés sur un joli petit théâtre : *L'Occasion fait le larron*, comédie jouée par cinq charmantes demoiselles ; *Le Mariage de Mlle Catinde*, récit en patois créole ; et, probablement, une drôlerie anglaise, *etc*, etc.

De plus, M. O'Connell, pianiste très distingué et président du Cercle de la Harpe Eolienne, de la Nouvelle-Orléans, a gracieusement offert son talent aux organisateurs de la fête.

Comme on le voit, nombreuses seront les séductions qui permettront à notre population de se réorder grandement ;—aussi, sommes-nous convaincus que la foule sera immense.... si la pluie ne vient pas anéantir toutes les espérances ! Et pourquoi toute notre population ne serait-elle pas à la grande fête dont nous nous entretenons ? son succès ne sera-t-il pas le triomphe de la charité ? Ce succès ne sera-t-il pas immortel au crédit des habitants de notre paroisse ? et n'est-il pas bon, n'est-il pas spécialement moral que les habitants d'une même paroisse se réunissent, parfois, afin de se connaître, de mieux s'estimer, et de se procurer l'occasion de former des relations profitables à tous ? Certainement, la chose est éminemment utile, car ces occasions-là sont essentiellement adoucissantes, et les bons sentiments qui y règnent agissent toujours sur les petites inimitiés comme le papier sablé sur la rouille : ils en détermineront la disparition.

Tant de personnes ont contribué, par des dons en nature, au succès de la foire qu'il nous serait impossible, sans encombrer de noms notre journal, de les désigner toutes personnellement. Remercions-les donc, collectivement, et invitons les retardataires à imiter, cette semaine, les bonnes âmes qui ont prouvé leur dévouement aux organisateurs de la foire. On ne saurait trop donner ; et les dames patronnesses recevront, avec une égale reconnaissance, les 5 sous du pauvre comme les largesses que les riches voudront bien leur adresser — et qu'elles reconnaîtront publiquement, et pour la dernière fois, dans le *Meschacébé* du samedi prochain.

Nous recevons, dit le *Figaro*, le procès-verbal suivant :

A la suite d'un pari dans le journal *Paris* du 22 mai et signé Albert Delpit, M. Alphonse Daudet, se considérant comme offensé, a prié deux de ses amis, MM. Maurice Gouvet et Paul Arène, de demander en son nom à M. Delpit une réparation par les armes.

M. Albert Delpit a désigné pour témoins M. Ch. Laurent et Gaston Jollivet. Ces messieurs, au nom de M. Delpit, ont accordé la réparation demandée.

La rencontre a eu lieu hier au Vésinet. L'arme choisie était l'épée de combat.

A la première passe, M. Delpit ayant reçu un coup d'épée qui a traversé l'avant-bras, les témoins et les médecins, consultés, ont déclaré impossible la continuation du combat.

Paris, le 26 mai 1883.

Pour M. A. Daudet : Pour M. A. Delpit

GOUVET, Ch. LAURENT,
Paul ARENE. Gaston JOLLIVET.

A l'une des dernières séances du conseil supérieur de l'agriculture, en France, le ministre de l'agriculture, M. Méline, qui le présidait, a invité le conseil à mettre à l'étude une question qui intéresse une des branches les plus importantes de la production agricole et la production industrielle, la culture de la betterave et la fabrication du sucre. La crise douloureuse qui sévit sur elles peut être attribuée en grande partie aux avantages dont les producteurs étrangers jouissent sur le marché français. Mais si le mal peut être aisément constaté, le remède n'est pas facile à trouver : les systèmes les plus séduisants en apparence se heurtent à de graves objections ou à des impossibilités. La question est assez complexe, assez difficile, pour exiger l'examen attentif de tous les hommes compétents, et le ministre a cru indispensable de la soumettre au conseil supérieur. Il a proposé, en conséquence, la nomination d'une commission chargée de présenter des solutions à l'assemblée générale. Cette résolution a été unanimement approuvée et la commission constituée immédiatement.

Le conseil a abordé ensuite l'examen d'un rapport de la commission de viticulture, dont les conclusions tendent à la révision de l'impôt sur les boissons, à la réduction du tarif des transports des vins par chemin de fer, et à la réduction des droits de douane dont sont frappées les matières premières qui sont utiles à la viticulture.

La commission propose, en outre, d'accorder des diminutions d'impôts aux viticulteurs dont les vignobles ont été détruits par le phylloxera ; elle est également d'avis d'accorder des dégrèvements d'impôts, pendant cinq ans, aux petits propriétaires qui auront reconstitué leurs vignobles détruits.

Le conseil s'est montré, en principe, favorable à l'adoption des conclusions du rapporteur de la commission de viticulture ; mais il a pensé qu'il était sage d'établir un ordre de priorité dans les dégrèvements proposés, et il a, en conséquence, décidé de renvoyer ces propositions à la commission des dégrèvements.

En ce qui concerne la révision de l'impôt sur les boissons, le conseil en a reconnu l'utilité et proclamé le principe, tout en constatant la difficulté d'y parvenir : et il a renvoyé la proposition à la commission de viticulture pour l'étude d'un projet législatif de réforme de l'impôt.

Quant à la demande relative à une réduction des droits de douane qui pèsent sur les matières premières utilisées par la viticulture, le conseil a reconnu qu'il ne pouvait qu'émettre un vœu en faveur d'une réforme qui échappe à son action.

L'éminent Dr J. J. Caldwell, de Baltimore, Md., dit : "J'ai beaucoup employé Celdon's Liquid Beef Tonic dans les cas de débilité, de fièvre et d'affections nerveuses, et j'ai pu constater que c'était un des *toniques nourrissants les plus purs et les plus efficaces qu'on puisse trouver dans les pharmacies.* (*N'en prenez pas d'autre chez les pharmaciens.*)

Nous lisons, dans le *Journal des Débats*, sous la signature de M. Paul Leroy-Beaulieu :

"Une des erreurs les plus accréditées, c'est de croire que les colonies naissent toutes seules. Voici l'Australie : en dépit de tout ce qui s'est dit dans la Chambre des députés, l'Australie s'est développée artificiellement, jusque vers 1860, par trois causes successives : l'abord, la déportation, qui a vraiment fondé l'Australie ; puis l'immigration subventionnée, et enfin l'attraction exercée par les mines d'or. Une fois adultes, les colonies australiennes ont pu ne plus vouloir de la déportation et supprimer l'immigration subventionnée qui persiste encore pour quelques-unes d'entre elles ; mais, sans la déportation et l'immigration subventionnée qui ont été pratiquées pendant plus d'un demi-siècle, l'Australie serait aujourd'hui une terre aussi sauvage que Bornéo ou la Nouvelle-Guinée. C'est ce qui est incontestable ; le principal écrivain anglais sur la colonisation, Merivale, qui fut non-seulement professeur à Oxford, mais sous-secrétaire d'Etat des colonies, en témoigne de la manière la plus irréconsiable.

"Abandonnons donc nos préjugés relatifs à la colonisation. A la condition de persévérer pendant quelques dizaines d'années,—car le temps est l'un des grands facteurs de la croissance des colonies,—nous pouvons faire une œuvre civilisatrice et profitable pour nous. C'est peut-être, à vrai dire, le seul champ que les événements nous aient laissé libre. Un des grands avantages de la colonisation,—c'est par celui-là que le terminerai,—c'est de donner à une nation trop portée à s'endormir et à se replier dans son bien-être de l'énergie, un surcroît d'activité, d'ouvrir à sa pensée des horizons, de l'intéresser moralement et matériellement à l'exploitation et à la prospérité de pays lointains ; au point de vue intellectuel et moral, c'est un intérêt non moins profitable qu'au point de vue matériel."

Les affections du foie, le mal de tête, et la constipation causée par une mauvaise digestion, se guérissent promptement par l'emploi de "Brown's Iron Bitters".

La Langueur et la Lassitude.—Si communes au printemps, indiquent une condition morbide qui doit et peut être combattue pour éviter de graves ennuis. Une cuillerée à soupe de "Tarrant's Seltzer Aperient" dans un verre d'eau, une demi-heure avant le dîner, rétablira et réglera le foie, accélérera et purifiera la circulation, prêtera une vie et une vigueur nouvelles à toutes les fonctions du corps. A vendre chez tous les pharmaciens.

AU WEST END.—Hier, à quatre heures et demie, M. Liberati, l'artiste distingué, qui contribue pour si large part au succès du West End, donnait à dîner à quelques amis, au restaurant de M. Antredo, West End. La fête a été charmante, et mécoulement les convives ont largement toasté en l'honneur du charmant cornetiste doublé d'un amphitryon plein d'amabilité et d'entrain. C'était là une réunion presqu'intime, mais puisque des invitations avaient été adressées à certains membres de la presse, nous ne croyons pas devoir la passer sous silence.

En donnant le détail du menu nous dirons forcément les noms des convives. En effet ces opulent menu avait été ainsi baptisé : Absinthe à la Liberati, Soupe tortue, à la Marefosch, Crevettes à la Sidoti, Macaroni à la Bessetti, Filets de truite à la Canonge, Crabes mous à la Jewell, Pommes frites à la D'Amico ; Côtelettes de mouton à la Torre ; Petits Pois à la Ramo ; Salade à la Vechino, Asperges à la Delerno, Poulet Marengo à la Astredo, Dessert et décoration de la table à la Briago, Pousse-café à la Shaw, Café à la Hearney.

Le tout préparé par le cuisinier émérite John Mayo et arrosé de Sherry, Bordeaux, Bourgogne, Champagne des plus grands crus.

Tout cela était tentant, exquisement accommodé et mis en scène, mais ce qui en a été la partie la plus attendue, c'est incontestablement l'exécution par M. Liberati de la *Marche royale italienne* et de la *Marche de Garibaldi*, qu'il a jouées avec une verve endiablée, avec une chaleur vite communiquée à ses auditeurs dont les bravos ont éclaté spontanément et ne voulaient plus s'arrêter.

Un instant après ces bravos reprenaient plus vifs que jamais, car M. Liberati, prenant congé de ses invités, montait au Pavillon, où le succès l'attend toujours, et y jouait les *Romeurs* de Faure. Nous l'avons rarement écouté, et il nous a confirmé dans notre opinion maintes fois exprimée. M. Liberati sent profondément tout ce qu'il joue, il y met toute son âme, il y déploie non seulement de la chaleur, de la flamme, mais un sentiment vrai qui pense de lui-même à son auditoire et établit entr'eux un courant sympathique. M. Liberati ne se contente pas de la difficulté vaincue, il chante avant tout et toujours ; sa phrase est large, nuancée, pénétrante ; elle vous impressionne, elle vous émeut, et c'est là, nous le répétons, le triomphe le plus envié de l'artiste.

Et puisque nous parlons du West-End, ne nous contentons pas de dire qu'on y banquette assez fort bien, que M. Liberati reçoit ses hôtes en gentilman qu'il est ; ajoutons que de nouveaux plaisirs nous y attendent bientôt.

En effet il s'élève là un théâtre qui, dites-vous, sera improvisé en peu de jours, et l'agent chargé d'en composer la troupe l'opérette est déjà sur le boulevard de New-York. Le public ne peut que gagner à ces concurrences ; aussi à toutes les entreprises qui tendent ainsi à inaugurer notre saison d'été nous souhaitons un entier succès.

FORT ESPAGNOL.—Le temps est déplorable depuis quelques jours et a sérieusement diminué le nombre de ceux qui viennent le théâtre ouvert par M. Saiter. Néanmoins ce nombre est encore considérable, et cela est le meilleur éloge que nous puissions écrire de la troupe d'opérette. Le *Mascotte* pourrait en vedette ; pour ces trois jolies notes il fait toujours bons, succès parlant.

Causerie à table.

Toute dame présidant à une table est intéressée à savoir comment elle s'y prendra pour faire servir les mets comme il convient. Combien de fois n'est dit et redit ce mot : "*C'est mon sort !* lorsque je cherche tout particulièrement une bonne chose, d'une façon ou d'une autre, je la trouve d'une qualité médiocre."

Une dame attend chez elle de la société pour y prendre du thé ; elle commande des biscuits qu'on lui apporte lourds et indigestes. Que de dames pour raient dire ici qu'elles ont été souvent et désappointées dans des circonstances semblables ! mais il peut leur être arrivé que le cuisinier était exempt de tout blâme. Vos biscuits, gâteaux, pâtisseries, puddings, etc., etc., ne peuvent pas lever avec de la terre ou des substances sans valeur ; et vous devriez facilité si vous permettez qu'il soit fait usage chez vous d'une poudre de levain quelconque au sujet de la pureté de laquelle votre ignorance est complète.

Le marché est inondé de poudres de levain se vendant à bas prix et qui sont fabriquées par des gens sans scrupules dans l'unique but de faire de gros profits d'argent ; et toute ménagère doit observer qu'il y a du moins une qualité de Poudre de levain se vendant pour ses propriétés seulement et dont la fiorce et la pureté ne peuvent être mises en doute. La poudre dite "Royal Baking Powder", aujourd'hui connue dans le monde entier comme un article parfaitement recommandable, a été mise à l'épreuve pendant près d'un quart de siècle, et elle compte parmi les dames une légion d'amies.

GARFIELD, IOWA.—Le Dr A. T. Hosack dit "Il suffit d'employer une fois "Brown's Iron Bitters" pour en reconnaître la supériorité sur toute autre préparation tonique.

Horsford's Acid Phosphate

Pour le mal de mer.

S. S. PARKER, Wellington, O., dit : En traversant le lac Erie, j'en ai prescrit à quelques passagers qui souffraient du mal de mer, et qui ont éprouvé un soulagement immédiat.

Décédé, à Covington, Lga, lundi, 11 mai, à 2 heures 30 A. M., ERNEVILLE CUCULLU, âgé de 45 ans.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste.

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, rouge de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq etc.

Porteo de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en remise.

Vieux Whiskies, Cognac, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de Sa-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

La Cinquième Session Annuelle

—DU—

Département Académique

De l'Université de la Louisiane

Aura lieu au GRAND OPERA HOUSE, rue du Canal, VENDREDI, le 15ème jour de juin.

Les exercices commencent à midi précis.

Des récompenses seront décernées aux élèves les plus avancés du Département Académique de l'Ecole Supérieure.

Le discours annuel sera prononcé par Geo. W. Cable.

Les amis de l'Université, les familles et amis des élèves et tous ceux qui sont anciennement intéressés dans l'éducation supérieure sont cordialement invités à venir.

☞ L'ordonnance sera sous la direction de Théo. Ouvrat.

13 juin— R. JESSE, doyen.

Bassetti & Xiques

67 et 69 rue Decatur 67 et 69

En débarquement du navire français Léopold et Marie, de Bordeaux.

200 Barriques de Vin Rouge, Cuvées Fils, 100 ... Têtes de Bœuf,
100 " Domaine de la Pardo,
100 " Castelnouve,
25 " blanc, Sauternes,
25 Barils Vinaigre de Vin Blanc,
50 Caisses " " Rouge et blanc, P. R. Rudelle,
25 " Liqueur Mentzine,
250 " Cognac à l'ancienne, J. Fitan & Co
50 " Eaux de Mer, Vichy & Plombières,
50,000 Cétons Fuillons pour bière, bouteilles et demi bouteilles,
5 Pièces Cognac, Castillon, 1815.

A vendre par

BASSETTI & XIQUES,
67 & 69 Rue Decatur.

8 juin—

Dr ALCÉE CHASTANT,

MÉDECIN,

127 rue St-Philippe, près Hospitaux.

HEURES DE CONSULTATIONS.

De 8 à 9 A. M.
De 2 à 4 P. M.

5 juin—1 m Mar & D

AVIS.

**L'UNION FRANÇA